

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le **CINQ JUILLET DEUX MILLE SEIZE à NEUF HEURES**, l'Assemblée Générale annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Étaient présents : M. et Mme DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BERGERAT D. – CHAUCHEFOIN D. – COURTILLIER R. – DARNET B. – DEMATONS D. – DENIZET F. – FROMONT C. – GERARD G. – GOMES F. – GUERITTE M. – HUARD L. – JOBARD P. – LIEVRE Ph. – MALAGNOUX S. – MARNAT M. – MATHIEU B. – MATRION M. – MONNIER D. – PESME J. – RIGOLLOT M.N. – SALAUN J.P. – SOILLY B. – VERDIN G.

Pouvoirs : de ADNOT Ph. à DALLEMAGNE Ph. – de BREVOT B. à BERGERAT D. – de CHAPAUX D. à JOBARD P.

Absents excusés : M. et Mme ADNOT Ph. – BREVOT B. – CHAPAUX D. – CORDIER D. – FERLET O. – FRISON P. – GATEAU O. – GUENE C. – MATRION F. – VAN RECHEM D.

Étaient absents : M. et Mme BAROIN F. – BARROY R. – CORNUT-GENTILLE F. – DOUET F. – EMILE G. – ENCINAS L. – FOURNIER Y. – FOURQUET M. – HERNOUX N. – JOFFRIN G. – MATHIS J.C. – RICAHRD B. – ROBERT-DEHAULT E. – TOMASINI D. – TRANSLER G.

Le Vice-président constate que VINGT-CINQ membres sur CINQUANTE sont présents et que TROIS membres ont donné leur pouvoir. Il déclare alors le quorum atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités de la CLI 2015
- Budget 2016
- Inspections ASN 2016
- Obligation d'organiser une réunion publique
- Commission environnement – Point sur les dossiers en cours
- Commission communication – Point sur les dossiers en cours
- Bilan d'activités de l'ANDRA 2015
- Questions diverses

I. Approbation du rapport d'activités 2014

M. Bernard MATHIEU, Président de la Commission Communication, présente les différentes activités de la CLI pour l'exercice 2015.

M. Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente les comptes 2015.

Le Vice-Président présente le rapport moral 2014.

BILAN FINANCIER 2015			
RECETTES	16 650,65 €	DEPENSES	19 171,97 €
Subvention CCS	6 000 €	Mise à disposition par la CCS	6 500,00 €
Subventions CD10	10 000 €	Maintenance	118,80 €
Produits bancaires	650,65 €	Honoraires	2 220,00 €
		Déplacements	9 614,97 €
RESULTAT DE L'ANNEE 2015	-2 521,32 €	Réception	390,40 €
SOLDE EN CAISSE AU 31/12/2015		Frais postaux	239,00 €
Compte courant	18 669,64 €	Services bancaires	88,80 €
Livret	73 332,79 €		

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport d'activités 2015 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée, après avoir délibéré,

APPROUVE à 1 voix CONTRE, 1 ABSTENTION et 26 voix POUR le rapport d'activités 2014, AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

II. Budget prévisionnel 2016

Monsieur Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement, présente le budget prévisionnel pour l'année 2016.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

RECETTES	31 060 €
Subvention CCS	6 000 €
Subvention CD10	10 000 €
Subvention ASN	11 631 €
Fonds propres	3 429 €

DEPENSES		31 060 €
Mise à disposition CCS		6 500 €
Maintenance		119 €
Honoraires		1 200 €
Frais postaux		239 €
Services bancaires		89 €
Réception		1 600 €
Déplacements	Courants	500 €
	Voyage d'étude	9 000 €
Étude ACRO	Volet abeilles	2 413 €
Communication		7 300 €
Adhésion ANCCLI		1 000 €
Adhésion GMF		1 100 €

III. Inspections ASN 2016

Monsieur Bernard MATHIEU, Président de la Commission Communication présente les dates des inspections ASN prévues au CSA au cours de l'année 2016.

- 15/03/2016 : Gestion des écarts
- Contrôle inopiné : Contrôle commande
- 19/07/2016 : Conception – construction (génie civil, essais de démarrage, épreuves, etc.)

IV. Obligation d'organiser une réunion publique

Le Vice-Président rappelle que l'article 123 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) modifie l'article L125-17 du code de l'environnement comme suit :

Une commission locale d'information est instituée auprès de tout site comprenant une ou plusieurs installations nucléaires de base définies à l'article L. 593-2.

Cette commission est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement pour ce qui concerne les installations du site. Elle assure une large diffusion des résultats de ses travaux sous une forme accessible au plus grand nombre.

Elle organise, au moins une fois par an, une réunion publique ouverte à tous.

Elle peut se saisir de tout sujet entrant dans les compétences mentionnées au deuxième alinéa.

Le Vice-Président indique qu'il sera important de bien définir le périmètre des débats lors de cette réunion publique afin de rester dans le domaine des compétences de la CLI de Soulaines. Il indique que la réunion publique se tiendra fin d'année 2016.

Plusieurs questions devront être résolues, notamment les modalités de participation à cette réunion, est-ce qu'il faut privilégier une participation sur inscription ? Il est également soulevé la possibilité de faire participer des intervenants extérieurs, professionnels du domaine, comme l'ASN par exemple. Monsieur le Sous-Préfet précise que cette réunion sera organisée en lien avec l'Etat afin de garantir la sécurité de chacun avant, pendant et après les échanges.

V. Commission Communication

Le Président de la Commission Communication fait part à l'Assemblée des dossiers en cours. Il rappelle tout d'abord que le 11 mars dernier, 16 membres de la CLI de Soulaines ont participé à la journée consacrée à la visite du CSA et du CIRES. Le Président de Commission indique également que lors de la dernière réunion de Commission, les membres ont mené une réflexion sur la conception et l'utilisation d'une plaquette de présentation. Enfin, la Commission Communication travaille sur l'organisation d'un voyage d'étude les 03, 04 et 05 octobre 2016 dans la Manche afin de visiter les installations d'Areva, l'EPR de Flamanville ainsi que le centre de stockage de la Manche.

VI. Commission environnement

Le Président de la Commission environnement indique à l'Assemblée que les résultats de l'étude N+2 menée sur les produits de la ruche seront restitués en septembre 2016. Concernant l'étude sanitaire menée par l'INVS, le Président de Commission rappelle que la restitution des résultats était initialement prévue en décembre 2015 mais que plusieurs problèmes en interne ont retardé ceux-ci. Ils seront rendus fin 2016.

Enfin, le Président de Commission indique que lors de la dernière réunion de Commission le 02 juin dernier, les membres ont élaboré des pistes de réflexion concernant la prochaine étude à mener et ont notamment soulevé l'idée de planter des arbres fruitiers, à pépins et à noyaux, aux abords de la clôture d'enceinte du CSA afin de pouvoir analyser les fruits.

II. Bilan d'activités 2015 du CSA

1) Exploitation du centre : résultats saillants 2015

- *Mise en service* : 13 janvier 1992
- *Capacité de stockage autorisée* : 1 000 000 m³
- *Superficie* : 95 ha dont 30 ha pour la zone de stockage
- *Volume stocké depuis 1992* : (au 31/12/2015) 304 451 m³ (30 % de la capacité totale du centre)

Livraison :

- *Volume livré* : 13 922 m³
- *Nombre de colis livrés* : 21 719 (dont 2 couvercles de cuves et 18 protections neutronique latérales - PNL)

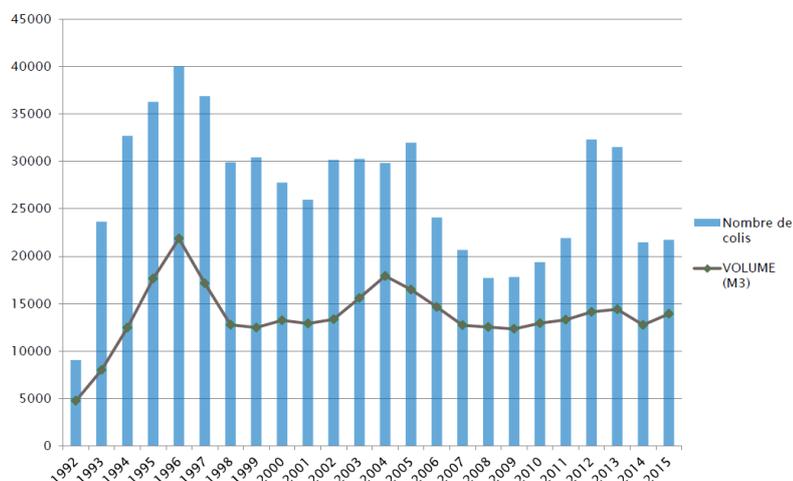
Conditionnement :

- *Nombre de fûts compactés* : 14 853
- *Nombre de caissons injectés* : 693 de 5 m³ - 55 de 10 m³

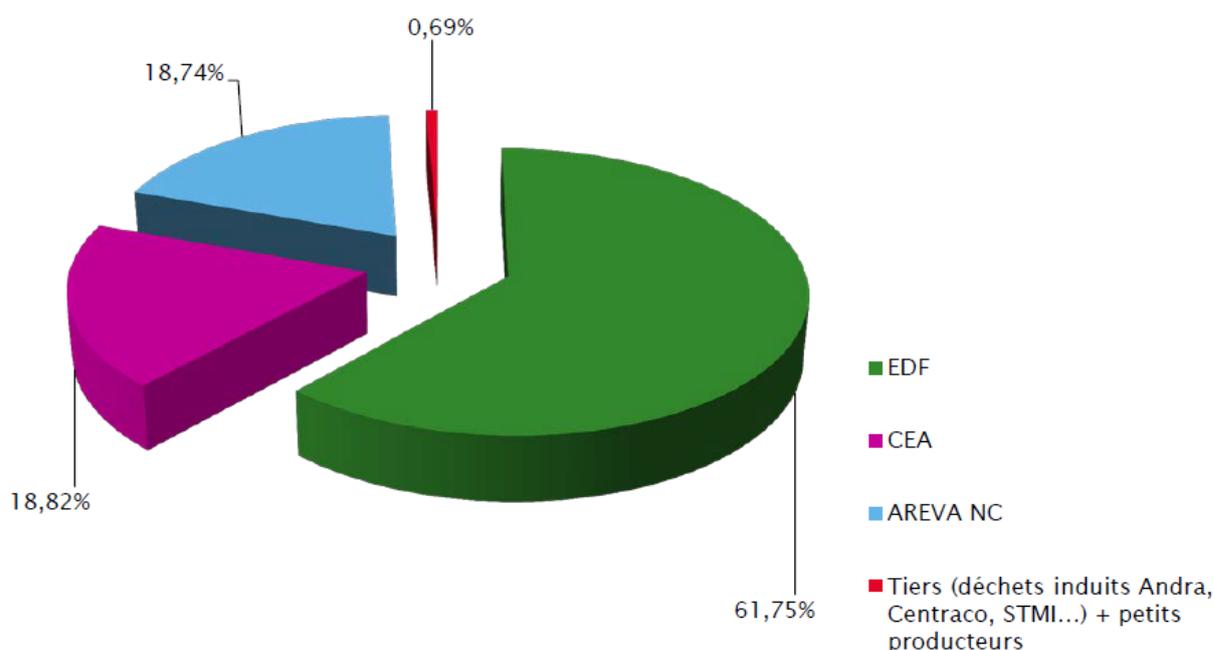
Stockage :

- *Volume stocké* : 12 476 m³
- *Nombre de colis stockés* : 10 295
- *Nombre d'ouvrages fermés* : 5

Evolution des livraisons depuis 1992



Répartition des livraisons par organisme producteur, en 2015 (en %)



Le transport :

- 1 390 véhicules arrivés directement sur le Centre depuis les lieux de production
- Aucun transport par voie ferroviaire en 2015

2) Dispositions prises en matière de sûreté

L'objectif fondamental de sûreté : la protection immédiate et différée des personnes et de l'environnement.

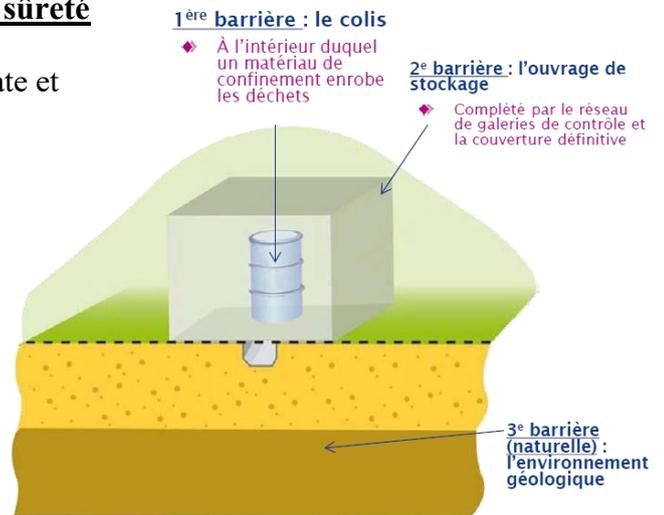
Des dispositions techniques pour les atteindre :

- Colis
- Ouvrages de stockage
- Milieu géologique

Des relations régulières avec l'Autorité de sûreté nucléaire : 3 inspections en 2015

Thèmes des inspections :

- Agréments du laboratoire d'analyses radiologiques de l'environnement – 9 et 10 avril
(Cetle inspection n'a donné lieu à aucun constat notable)
- Gestion des compétences, des habilitations et des formations – 2 juillet
(Cetle inspection n'a donné lieu à aucun constat notable)
- Prévention des risques liés à la foudre, aux précipitations et au vent – 15 décembre
(Cetle inspection n'a donné lieu à aucun constat notable)



3) Événements en 2015

- Aucun accident, ni incident au sens de l'échelle INES n'est survenu
- 2 écarts de niveau 0

➤ 2 événements sans conséquence sur l'environnement, l'installation et le personnel.

2 écarts déclarés les :

- 12 février 2015 Dépassement de la limite de débit de dose sur un colis de déchets
- 17 décembre 2015 Prise en compte tardive d'un défaut d'enregistrement des débits d'extraction d'air de l'atelier de conditionnement des déchets (ACD)



Echelle Internationale des Événements Nucléaires (INES)

4) Dispositions en matière de radioprotection et de sécurité

Dose maximale enregistrée pour un agent, en dosimétrie active : 1,64 mSv (millisevert)

Rappel : 1,26 en 2014 - 1,20 en 2013 - 1,13 en 2012 - 1,33 en 2011

(Poste correspondant : manutention, conduite de pont et contrôle d'activité)

Dose collective en 2015 : 13,57 Homme.mSv

Rappel : 14,10 en 2014 - 14,94 en 2013 - 13,13 en 2012 - 15,17 en 2011

La dose maximale individuelle et la dosimétrie collective sont stables.

3 accidents du travail avec arrêt (2 entreprises extérieures et 1 salarié Andra) totalisant 21 jours d'arrêt.

Rappel : 4 accidents en 2014 – 3 accidents en 2013

Dans les 3 cas, les accidents ont engendré des blessures aux membres supérieurs (mains)

Les indicateurs sont de 8,47 pour le taux de fréquence et 0,75 pour le taux de gravité. Les chiffres restent bien en-dessous des moyennes nationales pour le secteur de la métallurgie (TF : 20,1 et TG : 1,1)

Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000

Taux de gravité (TG) = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

Des résultats en deçà des statistiques nationales annuelles d'accidentologie publiées par l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).

Exercice Émile : mise en œuvre du plan d'urgence interne

Date : 22/09/2015

Objectif : Tester l'efficacité des secours internes et la coordination avec les secours extérieurs.

Scénario imaginé : Un incendie s'est déclaré dans l'entrepôt de pièces détachées du CSA, situé en zone non nucléaire, occasionnant des brûlures sur 2 intervenants, restés conscients.

Le bâtiment a été évacué et un périmètre de sécurité mis en place. Le SDIS de Brienne-le-Château et celui de Bar-sur-Aube ainsi que le Samu de l'Aube sont ensuite intervenus. L'une des 2 victimes a été transportée à l'hôpital de Troyes. La 2^{ème} a été héliportée à l'hôpital de Metz.



5) La surveillance de l'environnement et des rejets : le suivi radiologique de l'environnement et des rejets

Surveillance des effluents du Centre

- Les effluents liquides (effluents A, eaux usées, eaux de ruissellement, bassin d'orage)
- Les effluents gazeux (air extrait à la cheminée de l'ACD)

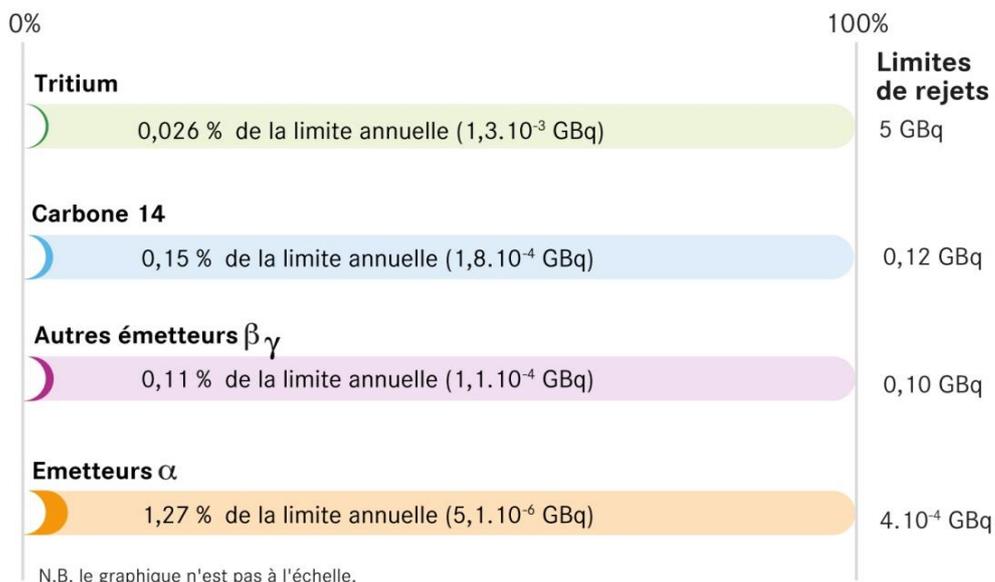
Surveillance de l'environnement

- l'air et les eaux de pluie
- les ruisseaux
- les eaux souterraines (nappe)
- le rayonnement gamma ambiant
- les écosystèmes terrestres (sols, végétaux, chaîne alimentaire)
- les écosystèmes aquatiques (poissons, végétaux)

⇒ En 2015, plus de 12 000 analyses pour plus de 2 000 prélèvements dévolus au suivi de l'environnement (environnement et rejets)

Les rejets liquides en 2014 :

REJETS LIQUIDES



Part des limites annuelles relatives aux rejets liquides (effluents A) en 2014

Les rejets gazeux en 2014 à l'ACD:

REJETS GAZEUX



Part des limites annuelles relatives aux rejets gazeux en sortie de cheminée en 2014

Impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux du Centre sur le groupe de référence* en 2015
- 0,002 microSievert/an
 Soit très inférieur à la dose admise pour le public**

*Groupe de référence : population adulte localisée le long des Noues d'Amance au niveau du CD 24.

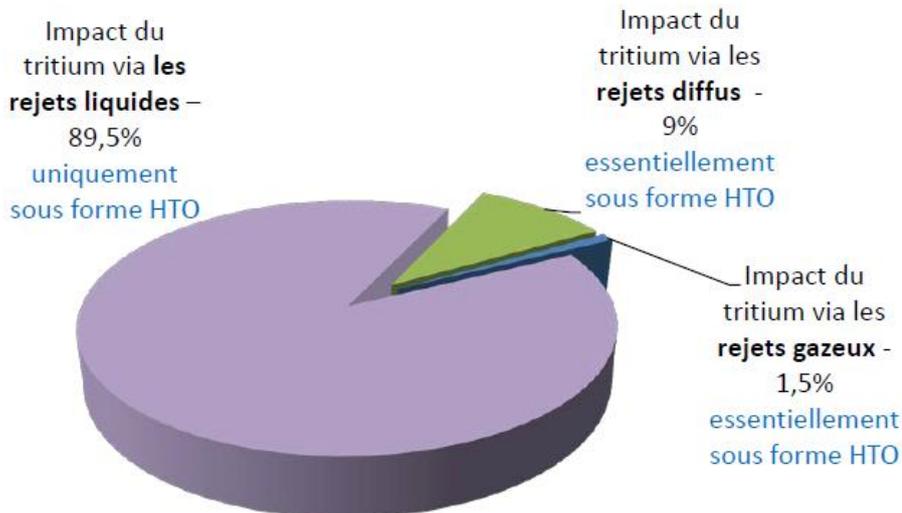
**Dose efficace admise pour le public : 1 mSv/an, toutes voies d'exposition confondues hors composante naturelle.

Zoom sur l'impact dosimétrique spécifique aux rejets en tritium sur la population (groupe de référence)

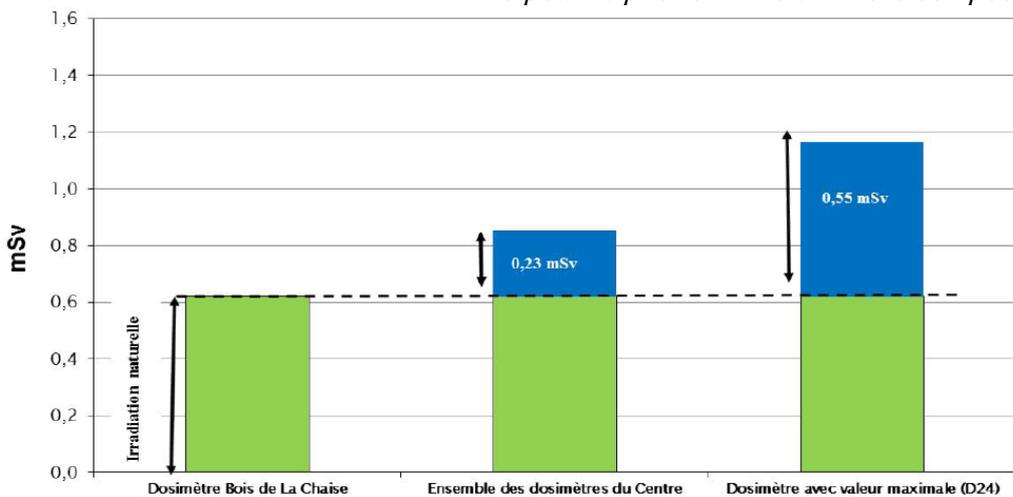
En 2015, la part des rejets en tritium dans l'impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux sur le groupe de référence est $\sim 0,1\%$

Rappel : Impact dosimétrique des rejets liquides et gazeux en 2015 : $\sim 0,000\ 002\ \text{mSv}$

Origine de la " dose tritium "

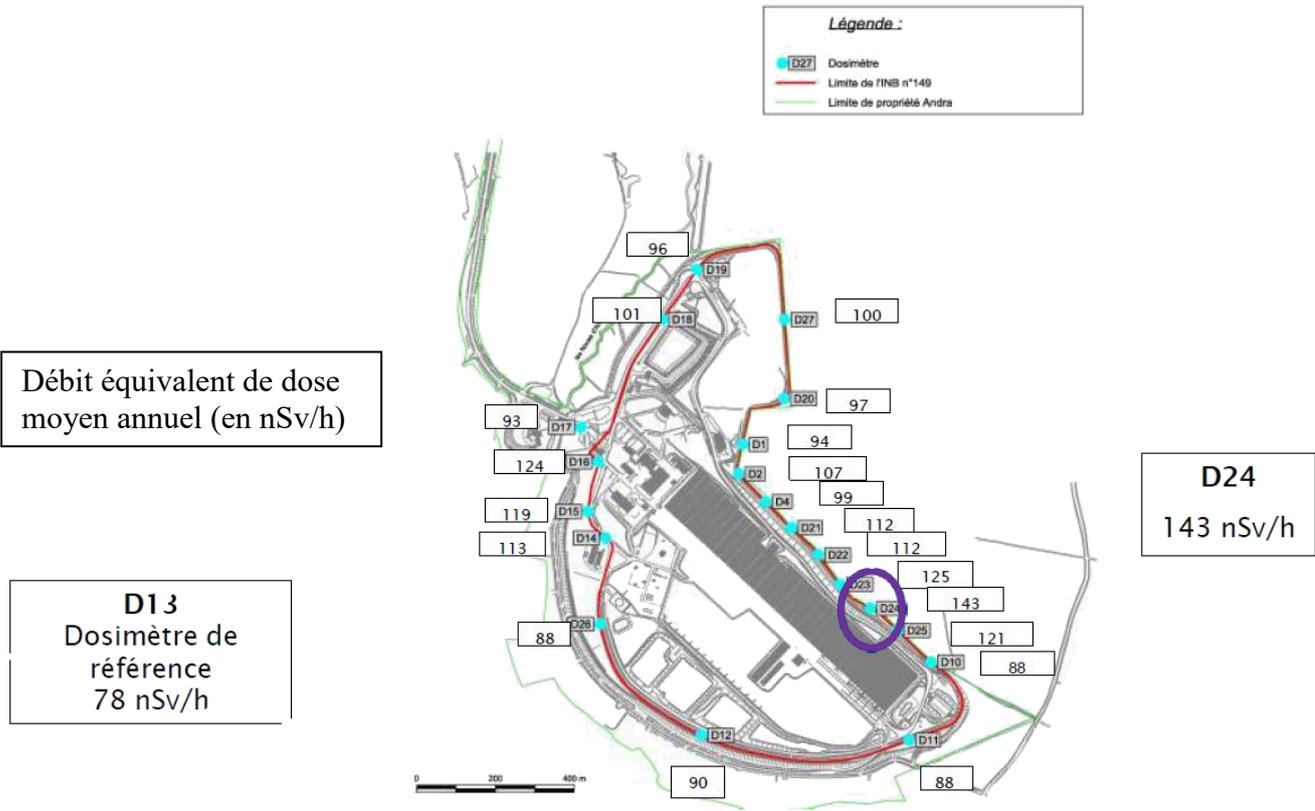


Exposition externe annuelle en clôture du Centre
Limite pour le public : 1mSv/an hors composante naturelle

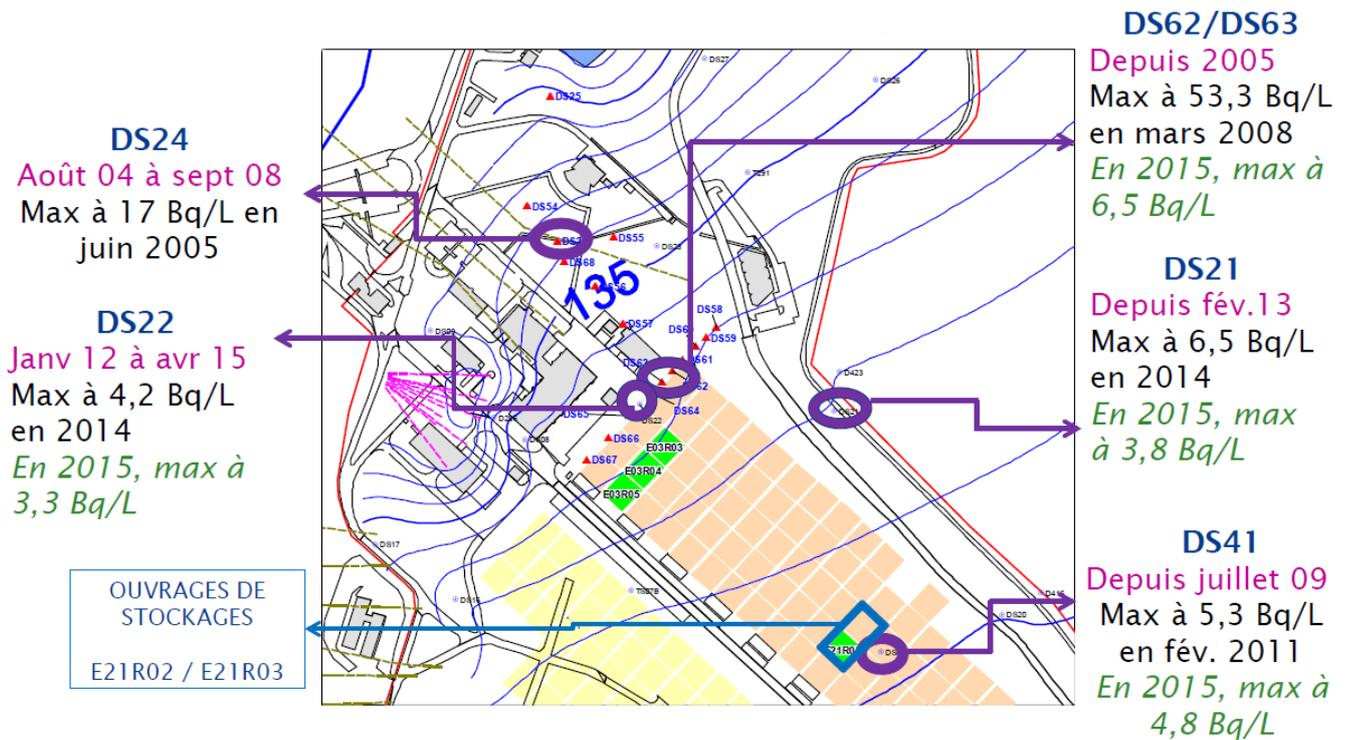


Hypothèse :

Exposition d'une personne présente 24h/24h à la clôture du Centre.



RAPPEL : Détection de tritium dans les eaux souterraines depuis 1999



Respect des limites de rejet autorisées pour les eaux du bassin d'orage et les eaux de la station d'épuration

Le suivi chimique de l'environnement

Bon état chimique des ruisseaux (Directive Cadre Eau)

→ Pas de dépassement des Normes de Qualité Environnementale pour les métaux dissous mesurés

Bon état chimique des eaux souterraines (Directive Cadre Eau)

→ Pas de dépassement des normes de qualité environnementale, à l'exception de l'arsenic au piezometre D583 (point de surveillance hors influence des activités du centre) ; cependant, la valeur observée reste très proche de la NQE ($12,0 \pm 0,6 \mu\text{g/L}$ pour une NQE de $10 \mu\text{g/L}$).

Application des exigences de la « décision environnement » en terme de programme de surveillance et de performances de mesure dans l'environnement.

- Modification du plan de surveillance
 - ✓ La fréquence de prélèvement du lait, jusqu'alors trimestriellement comme exigé dans l'arrêté rejets du CSA est devenue mensuelle.
 - ✓ Pour le lait et les végétaux terrestres, la fréquence d'analyses du carbone 14 est devenue trimestrielle au lieu d'annuelle.
 - ✓ Les analyses réalisées sur les poussières atmosphériques sont complétées par une spectrométrie gamma sur le regroupement mensuel des filtres quotidiens de chaque station atmosphérique.
 - ✓ Les poissons font l'objet d'une analyse annuelle de carbone 14.
- Modification des seuils de décision
 - ✓ Afin d'atteindre les seuils demandés dans la décision environnement, le laboratoire d'analyses radiologiques du CSA applique une nouvelle méthode de préparation (carbonatation) pour la mesure d'activité en carbone 14 atmosphérique et a également développé une nouvelle méthode de préparation et de mesure des échantillons de végétaux terrestres.

6) Gestion des déchets

La gestion des déchets produits par le Centre s'appuie sur un « Zonage déchets »

- **Zones à déchets conventionnels :**
1 449,2 m³ de déchets conventionnels produits en 2015 dont environ 82% des déchets ont été valorisés
- **Zone à déchets nucléaires :**
54,6 m³ de déchets nucléaires produits en 2015

7) Actions en matière de transparence et d'information

- **Visites du Centre**
 - ✓ 3 018 visiteurs en 2015 (JPO, grand public, étudiants, étrangers, élus, industriels du nucléaire, membres d'associations...) soit une hausse de 38% (hors visiteurs JPO)

- **Opérations de communication**
 - ✓ Participation à la journée mondiale des zones humides, à la Semaine du développement durable, à la fête de la Nature et à la Fête de la Science
 - ✓ Conférences, animations pour les scolaires
- **Parrainages locaux (une trentaine de projets soutenus en 2014)**
 - ✓ Exemples : Concours 2015 de la création et de la reprise d'entreprise dans l'Aube, manifestation du Conseil départemental célébrant les 900 ans de Clairvaux, acquisition d'un appareil médical pour l'établissement public de santé mentale de Brienne-le-Château, festival Jazzabar, un dimanche à la campagne, le forum métiers de l'UTT de Troyes, Exposition « Graines d'artistes » du centre de l'Unesco, Fêtes locales, ...



8) Projets en cours

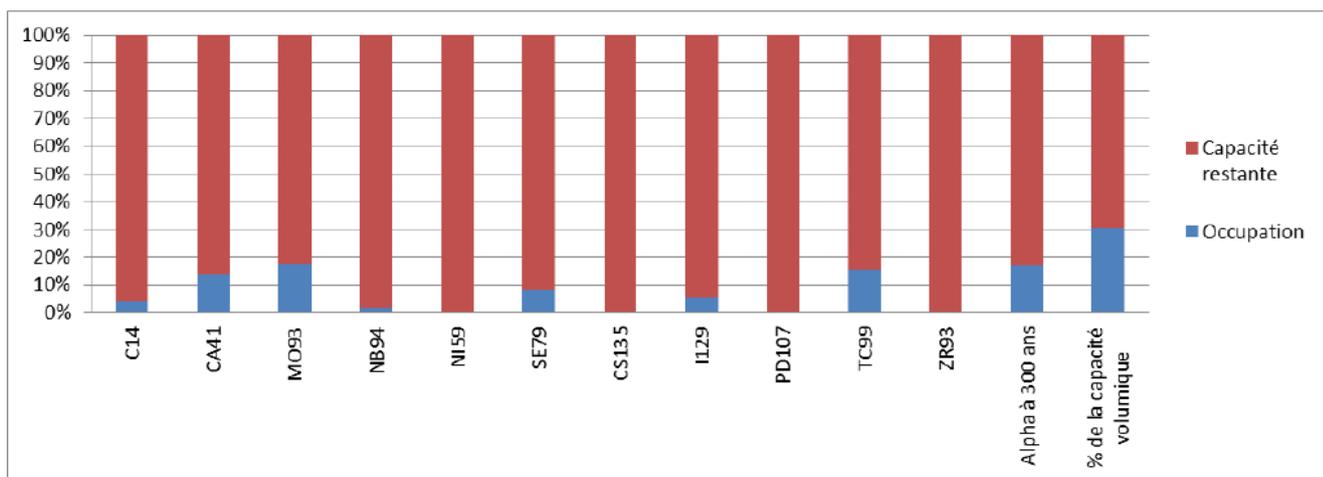
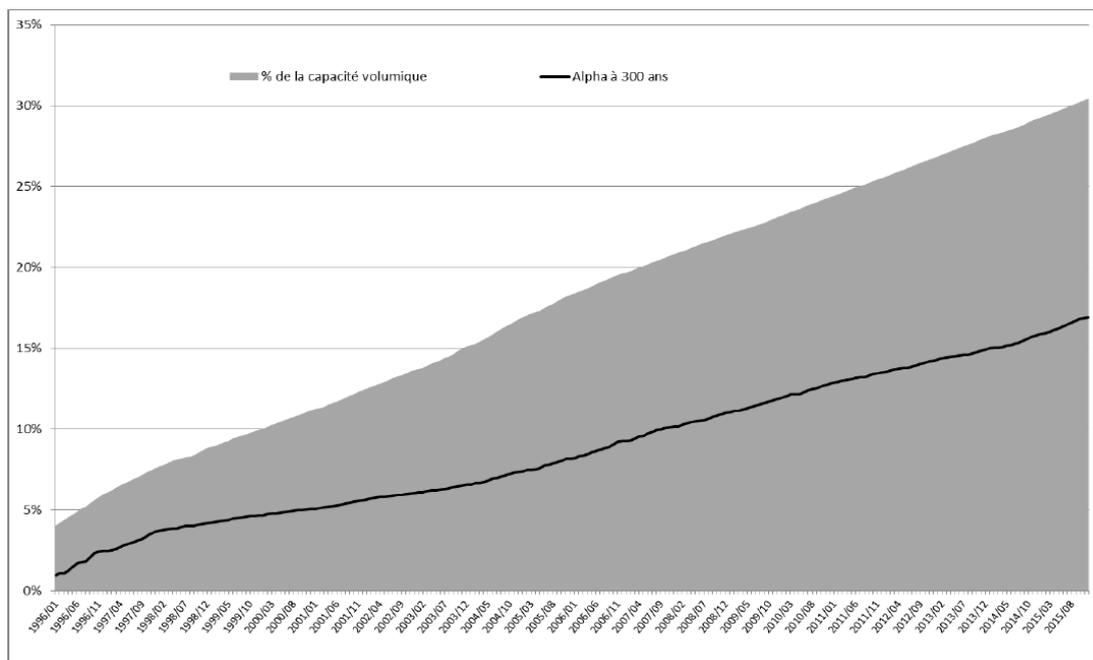
- **Tranche 9 (25 ouvrages) :**
 - ✓ Travaux de mise en place des galeries souterraines de surveillance sous les lignes d'ouvrages,
 - ✓ Lancement de la construction des ouvrages de stockage, début 2015,
 - ✓ Mise en service des premiers ouvrages de stockage, 1^{er} semestre 2016.
- **Atelier contrôle colis (extension de l'atelier de conditionnement des déchets) :**
 - ✓ Travaux de génie civil terminés,
 - ✓ Lancement des lots procédés et utilisés (carottage, dégazage 3H, ventilation...),
 - ✓ À noter la forte présence d'entreprises auboises sur la réalisation de ce chantier (génie civil, électricité, petite mécanique et serrurerie...),
 - ✓ Début d'activité 2^{ème} semestre 2016, sous réserve de l'autorisation de mise en exploitation de l'ASN.



9) Compléments

Les radionucléides à vie longue

Volume et activité alpha 300 ans stockés en m3



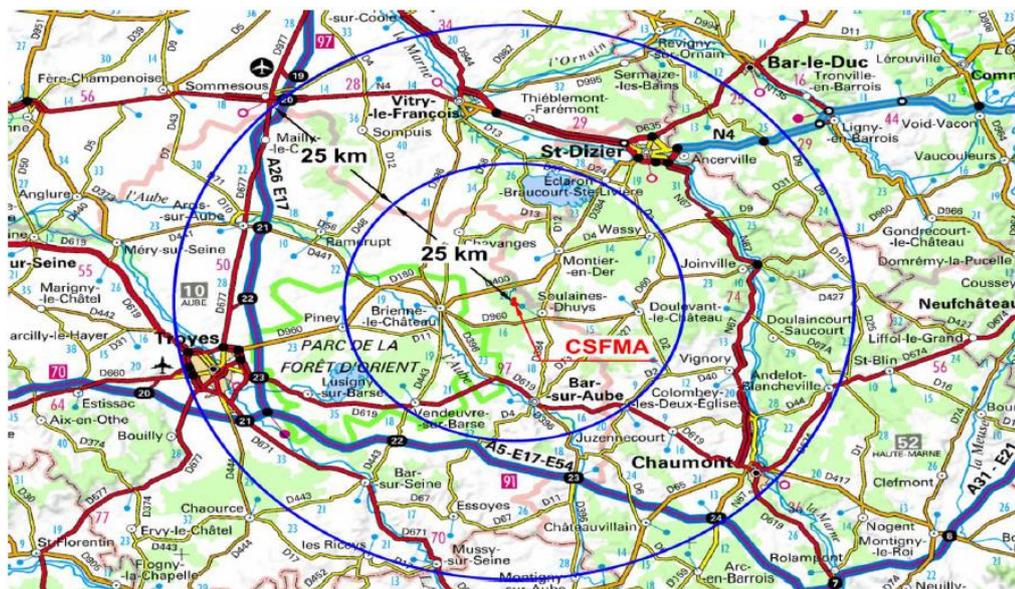
Chlore 36 : 89,97% à fin 2015 – 89,81% à fin 2014

Quelques données socio-économiques

- **Fiscalité directe locale : 8,55 M€**
 - ✓ Taxe foncière : 2,7 M€
 - ✓ Contribution économique territoriale : 2,55 M€
 - ✓ Taxe de stockage : 3,3 M€
- **Masse salariale du personnel Andra : 4,45 M€**
- **Montant des règlements aux entreprises locales (10-52-55) : 4,8 M€ (HT)**
(contre 3,1 M€ en 2014)
- **Montant de la taxe d'apprentissage versée aux établissements de la région : 20,6 k€**
 - ✓ 6 stagiaires (durée de stage > 3 mois)
 - ✓ 4 contrats d'apprentissage ou professionnalisation à l'année
- **Coût de fonctionnement du CSA : 40 M€**

86 agents Andra :

- 46 résident dans un rayon de 25 km autour du centre
- 38 résident à plus de 25 km mais à moins de 50 km du centre
- 2 résident à plus de 50 km du centre



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le, 12 octobre 2015
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE